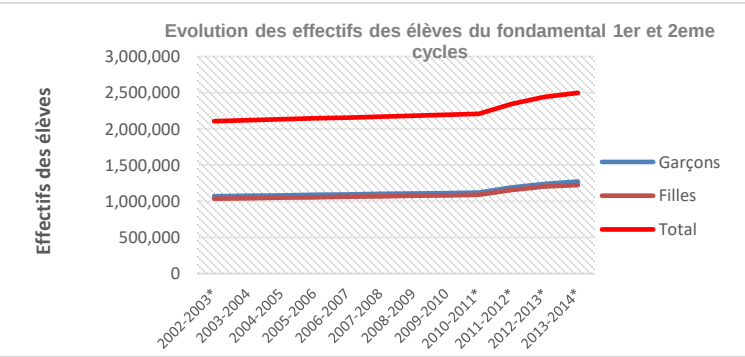


Evolution de la population scolarisée

Sur la période de 2003 à 2014, les effectifs scolaires des deux premiers cycles du fondamental ont connu une augmentation de 19% et évolué autour d’un taux d’accroissement moyen annuel (TAMA) de 1,7%.

Tableau VII.- Evolution des effectifs scolaires de 2003 à 2014		
Année Académique	Fondamental 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	
	Total	Dont Filles
2002-2003	2 106 805	1 036 582
2003-2004	2 119 462	1 043 114
2004-2005	2 132 196	1 049 688
2005-2006	2 145 005	1 056 302
2006-2007	2 157 892	1 062 959
2007-2008	2 170 856	1 069 657
2008-2009	2 183 899	1 076 398
2009-2010	2 197 021	1 083 181
2010-2011	2 210 221	1 090 007
2011-2012	2 345 851	1 155 894
2012-2013	2 432 140	1 198 657
2013-2014	2 498 699	1 225 000

Notons que depuis 2010, on assiste à une croissance plus importante des effectifs du fondamental 1^{er} et 2^{ème} cycle, comme le montre le graphique ci-dessous



Ce graphique montre aussi la parité entre les sexes soit une proportion de scolarisation égale chez les filles et les garçons. L’environnement scolaire haïtien et la société haïtienne ne sont donc pas discriminatoires au genre. Les filles et les garçons ont la même chance de scolarisation dans le système.

Scolarisation dans l’enseignement fondamental complet

En matière d’éducation, le gouvernement haïtien se donne plusieurs objectifs parmi lesquels : a) instaurer un système fondamental complet de neuf années d’études, appuyé sur un socle commun de connaissance et de compétence; b) développer des moyens pédagogiques et infrastructurels pour permettre à tous les enfants , d’accéder et de boucler l’éducation de base c) favoriser l’égalité des chances; etc. Eu égard à ces objectifs, où en sommes-nous? Premièrement, l’enseignement fondamental a une bonne capacité d’accueil, en effet le taux brut de scolarisation est largement supérieur à 100% (134.7% en 2014) c’est-à-dire non seulement le système peut accueillir tous les enfants de la tranche d’âge scolarisable mais aussi ceux qui sont en dehors de cet

intervalle. Ce constat est vrai pour les trois années antérieures. Deuxièmement, le taux net de scolarisation affiche une tendance croissante. De 2011 à 2014, on a enregistré une augmentation de 9 points de pourcentage, passant de 66,9% en 2011 à 75.5% en 2014. Il y a donc, pour l’année 2014, environ trois enfants sur quatre de la tranche d’âge 6-14 ans qui sont scolarisés. Alors, il est nécessaire que des stratégies soient élaborées en faveur des 25% qui sont en dehors du système ou qui ont laissé le système au cours de route.

Tableau VIII.- Taux de scolarisation dans l’enseignement fondamental complet						
	Taux Net de Scolarisation (6-14 ans)			Taux Brut de Scolarisation (Tout âge)		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
2011	66,4%	67,4%	66,9%	120,3%	122,6%	121,4%
2012	72,5%	75,1%	73,8%	128,0%	130,2%	129,1%
2013	74,1%	76,7%	75,4%	130,8%	133,1%	131,9%
2014	75,6%	75,4%	75,5%	134,0%	135,4%	134,7%

NB : Ces taux sont calculés en rapportant les effectifs enregistrés lors des recensements aux données de population estimées par l’IHSI et donc doivent être utilisées avec les limites que cela impose.

Scolarisation dans l’enseignement secondaire

L’enseignement secondaire général de quatre années d’études fait face à d’énormes obstacles. Non seulement il a une faible capacité d’accueil, taux brut de scolarisation de 30,1% en 2014 mais aussi la proportion des élèves inscrits à ce niveau est très faible, taux net de scolarisation pour cette même année est de 13%. Donc, il y a une grande déperdition entre l’enseignement fondamental et le secondaire, faible taux de transition. On peut remarquer aussi, le taux net de scolarisation qui était à l’ordre de soixant-dix au fondamental est tombé à environ une dizaine au secondaire. Alors, les élèves abandonnent leurs études au niveau du 3^{ème} cycle du fondamental et très peu d’élèves atteignent le niveau secondaire.

Tableau IX.- Taux de scolarisation au secondaire						
	Taux brut de scolarisation (Tout âge)			Taux net de scolarisation (15-18 ans)		
	2011	2012	2014	2011	2012	2014
Sexe						
Garçons	29,6%	30,5%	29,1%	9,5%	12,9%	12%
Filles	29,2%	30,4%	31,1%	11,5%	13,3%	14%
Total	29,4%	30,4%	30,1%	10,5%	13,1%	13%

NB : Ces taux sont calculés en rapportant les effectifs enregistrés lors des recensements aux données de population estimées par l’IHSI et donc doivent être utilisées avec les limites que cela impose.

Parité du genre

En 2014, les données montrent un certain équilibre quand à la parité de genre particulièrement au niveau de l’enseignement fondamental. Toutefois, des efforts restent encore à faire au niveau de l’enseignement secondaire où l’on observe une inégalité de scolarisation au détriment des garçons.

Indice de parité de genre (IPG)	2011	2012	2013	2014
IPG au fondamental complet	0.98	0.98	0.99	1,00
IPG au Secondaire	0.96	1,02	1.04	1,10



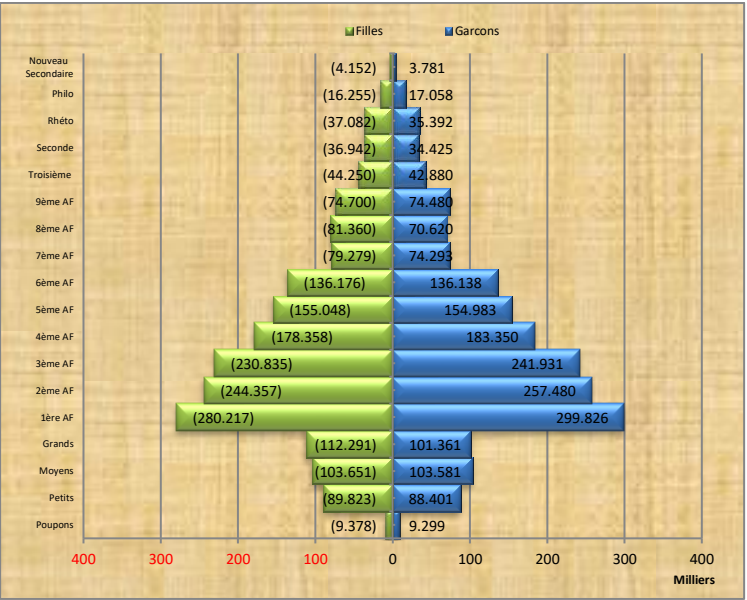
REPUBLIQUE D’HAÏTI
Liberté – Égalité - Fraternité

MINISTERE DE L’EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
(MENFP)

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE
(DPCE)

Service des Statistiques et Analyse (SSA)
&
Services Etude et Plan (SEP)

Haïti : l’éducation en chiffres
2013-2014



Résultat du Recensement Scolaire 2013-2014
Mars 2014

EDUCATION PRÉSCOLAIRE

Les recherches réalisées dans de nombreux pays indiquent qu’investir dans les programmes d’*Education et Protection de la Petite Enfance (EPPE)* a un effet positif sur l’équité de genre et sur les résultats à l’école. Ces constats expliquent sans doute pourquoi de nos jours les parents investissent de plus en plus dans l’éducation préscolaire des enfants. En témoignent les taux de scolarisation au Préscolaire. Les données du tableau ci-dessous montrent en effet que, sur 755 388 enfants âgés de 3 à 5 ans, 468 088 sont inscrits au Préscolaire, soit un taux net de scolarisation de 62%. A ce niveau, le problème de disparités de genre n’existe pas; car, l’indice de parité de genre (IPG) y est de 1,06. Le système accueille presque autant de filles que de garçons au départ de la chaine éducative.

Tableau I.- Taux de scolarisation du Préscolaire en 2014					
	Enfants* (3-5 ans)	Enfants au préscolaiore (Tous les âges confondus)	Enfants au préscolaire (3-5 ans)	Taux brut de scolarisation	Taux net de scolarisation
Garçons	385,266	302,642	215,881	78.6%	56.0%
Filles	370,122	315,143	230,416	85.1%	62.3%
Total	755,388	617,785	446,297	81.8%	59.1%
* estimation de l’IHSI					

L’Education préscolaire n’est pas obligatoire mais elle est recommandée par le MENFP. Car, cette forme d’éducation développe les capacités cognitives, linguistiques, sociales et physiques de l’enfant et le munit des préapprentissage indispensables pour intégrer et bien réussir l’enseignement Fondamental. On compte globalement 10 835 écoles offrant une éducation préscolaire à 617 885 enfants, dont 50,2% sont des fillettes.

Tableau II.- Ecoles, Elèves, salles et sections de l'Education préscolaire							
Département	Ecoles	Elèves		Salles disponibles		Groupes pédagogiques	Moni-Trices
		Total	Dont Filles	Total	Dont utilisées		
Artibonite	1,632	91,442	50,5%	6 355	57%	8 152	3,556
Centre	582	32,461	50,0%	2 107	65%	3 266	1,185
Grand-Anse	259	14,227	51,7%	1 465	59%	1 645	444
Nippes	382	16,488	49,6%	1 432	71%	1 576	361
Nord	1,019	64,196	50,6%	4 714	52%	5 103	2,245
Nord-Est	326	20,792	50,2%	1 672	46%	1 648	764
Nord-Ouest	585	32,795	49,8%	2 904	57%	3 594	1,186
Ouest	4,576	265,711	50,2%	11 989	71%	13 158	10,795
Sud	855	48,779	49,1%	3 399	56%	4 100	1,667
Sud-Est	622	30,894	50,1%	2 045	79%	3 164	982
Ensemble	10,838	617,785	50,2%	38 082	63%	45 406	23,185

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1^{ER} ET 2^{ÈME} CYCLE

L’enseignement fondamental 1^{er} et 2^{ème} cycle est un droit constitutionnel et est à la charge de l’Etat et des collectivités territoriales. Le recensement scolaire 2013-14 a permis de dénombrer environ 16 036 écoles du fondamental 1^{er} et 2^{ème} cycles sur tout le terriroire (tableau III) cependant, l’offre dans le secteur public reste largement inférieure à celle du secteur privé. En effet, les écoles publiques ne représentent que 15% de l’ensemble des établissements du Fondamental 1^{er} et 2^{ème} cycles. Toutefois, le secteur public enregistre en 2014 une augmentation de sept points de pourcentage par rapport à 2003 où il ne comprenant que 8% des écoles fondamentales.

L’enseignement fondamental compte 17036 institutions dont environ 4214 (soit 24.7%) offrent un enseignement fondamental complet de 9 années, c’est-à-dire intègrent les 3 cycles.

En raison de l’amélioration de l’accès à l’enseignement fondamental 1^{er} et 2^{eme} cycles durant ces derniers dix ans, plus de 90% de la population de 6-11 ans et environ 60% des enfants en dehors de cette tranche d’âge sont scolarisés. En termes absolus, ce sont 2 498 699 enfants (dont 49% de filles) qui ont fréquenté le Fondamental 1^{er} et 2^{ème} cycles durant l’année scolaire 2013-14.

Pour dispenser la formation, le système a utilisé 156 392 classes pédagogiques et 84 568 enseignants ; soit avec une moyenne de 14 classes par école et un taux moyen d’encadrement d’un maître pour 29.5 élèves (comme le montre le tableau III).

Tableau III.- Répartition des écoles, élèves et enseignants du Fondamental , selon le Département							
Département	Fondamental		Elèves du fondamental		Effectifs des élèves du 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle	Classes pédagogique	Enseignants
	Total	Dont Public	Total	Dont Public			
Artibonite	2413	305	409,739	77,171	379,391	18,609	12,346
Centre	1396	279	250,616	71,937	228,969	8,112	6,475
Grand-Anse	767	248	130,369	53,844	115,687	4,391	3,517
Nippes	713	194	97,914	30,942	82,271	4,829	3,141
Nord	1820	458	311,832	100,972	278,924	15,673	9,452
Nord-Est	524	165	119,229	45,118	101,154	4,378	2,694
Nord-Ouest	1115	211	200,098	62,373	170,980	9,169	5,661
Ouest	5868	336	1,022,624	124,436	851,923	37,385	29,783
Sud	1357	243	192,498	59,302	159,565	9,657	5,885
Sud-Est	1063	271	154,631	62,774	129,835	44,189	5,614
Ensemble	17036	2710	2,889,550	688,869	2,498,699	156,392	84,568

Gestion et infrastructures scolaires

Pour éduquer un enfant, il faut tout un village. Toute la communauté doit s’impliquer dans la formation et participer à la création d’un climat sein et propice aux apprentissages des enfants. Dans cette perspective, des comités de gestion ont été institués dans les établissements scolaires. 58% des écoles fondamentales ont déclaré posséder un comité de gestion. A travers ces comités, l’implication des parents dans la gestion des écoles est très encouragée. En outre, 57% des écoles possèdent un comité de parents à l’échelle nationale (Cf. tableau IV).

La disposition de l’élève à apprendre est liée à la présence d’un ensemble de facteurs non négligeables.

Par exemple, un enfant affamé est moins attentif en classe et son rendement scolaire peut en pâtir. Certaines écoles essaient de prévenir ce problème en se dotant d’un service de cantine scolaire servant un plat chaud aux enfants. Comme le montre le tableau IV, 37% des écoles donnent à manger aux enfants et une école sur trois reçoit à cet effet une subvention de l’Etat ou bien d’une agence nationale ou internationale. Quant aux espaces de loisirs et de récréation dans les écoles, ils facilitent aussi les apprentissages de l’enfant. Les données du tableau V montrent que 13% des écoles déclarent avoir une bibliothèque, 50% une cour de récréation, 4% un service internet et environ 2% un service de sport.

Tableau IV.- Disponibilité de cantines, subvention, comité de gestion et comitéde parent dans les écoles Fondamentales					
Département	Nombre d’écoles	Dont disposent de			
		Cantines	Subvention	Comité gestion	Comité parent
Artibonite	2413	937	1 343	1 775	1 681
Centre	1396	646	341	750	720
Grand-Anse	767	233	202	460	450
Nippes	713	138	253	424	434
Nord	1820	569	448	1 032	980
Nord-Est	524	227	139	331	333
Nord-Ouest	1115	371	230	761	762
Ouest	5868	2 452	1 868	2 948	2 906
Sud	1357	380	181	682	712
Sud-Est	1063	434	170	662	668
Ensemble	17036	6 387	5 175	9 825	9 646

Tableau V.-Disponibilité de bibliothèque, cour récréation, internet, service de sport, latrines, toilettes modernes de l'enseignement fondamental 1er et 2eme cycles							
Département	Ecoles	Dont disposent de					
		Bibliotèque	Cour récréation	Service internet	service sport	Latrines	Toilettes modernes
Artibonite	2413	418	1 457	107	61	1 599	233
Centre	1396	60	640	28	14	716	67
Grand-Anse	767	32	329	14	14	269	34
Nippes	713	57	376	20	15	369	69
Nord	1820	200	993	64	27	992	217
Nord-Est	524	63	291	11	4	288	42
Nord-Ouest	1115	115	646	27	33	650	91
Ouest	5868	999	2 626	367	168	2 402	790
Sud	1357	114	671	29	30	696	123
Sud-Est	1063	95	506	22	17	554	107
Ensemble	17036	2 153	8 535	689	383	8 535	1 773

ENSEIGNEMENT DU SECONDAIRE

L’enseignement du secondaire est dispensé dans 4845 établissements scolaires, dont 5% sont des institutionns du secteur public. 663,061 élèves ont été dénombrés, dont 29% dans le secteur public.

Tableau VI.- Ecoles et Elèves du secondaire				
Département	Établissements secondaires		Elèves	
	Total	Dont publiques	Total	Dont Public
Artibonite	486	20	9,761	782
Centre	186	18	12,032	3,820
Grand-Anse	147	17	4,859	1,716
Nippes	157	16	5,270	1,851
Nord	472	43	45,871	17,951
Nord-est	150	19	10,348	4,971
Nord-ouest	190	21	13,581	7,313
Ouest	2,455	53	134,547	21,605
Sud	333	30	19,900	6,437
Sud-est	269	23	16,041	7,060
Total	4,845	260	272,210	73,506